



CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

STATEMENT BY
AMBASSADOR HENRI-PAUL NORMANDIN
DEPUTY PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA
TO THE UNITED NATIONS

AT THE HIGH-LEVEL MEETING ON THE MID-TERM REVIEW OF THE
IMPLEMENTATION OF THE PROGRAMME OF ACTION FOR THE LEAST
DEVELOPED COUNTRIES FOR THE DECADE 2001-2010

AT THE SIXTY-FIRST SESSION OF THE UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY

NEW YORK, 18 SEPTEMBER 2006

DÉCLARATION DE
L'AMBASSADEUR HENRI-PAUL NORMANDIN
REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT DU CANADA
AUPRÈS DES NATIONS UNIES

À LA RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR L'EXAMEN À MOYEN-TERME DE LA MISE
EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES PAYS LES MOINS
AVANCÉS POUR LA DÉCENNIE 2001-2010

À LA SOIXANTE ET UNIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES NATIONS UNIES

NEW YORK, LE 18 SEPTEMBRE 2006

Madame la Présidente,

Permettez-moi de vous féliciter pour votre élection à la présidence de cet organisme distingué et pour l'excellence du travail qui a été entrepris sous votre direction.

Les Canadiens désirent combler les énormes écarts qui existent sur les plans du revenu, de la santé, de l'éducation et de la qualité de vie dans notre monde interdépendant. Notre compassion à l'égard des gens qui vivent dans la pauvreté témoigne des valeurs que nous chérissons - humanitarisme, liberté, démocratie, primauté du droit et respect des droits de la personne.

Les défis que doivent relever les pays les moins avancés préoccupent beaucoup le Canada et nous sommes heureux d'avoir l'occasion d'échanger nos vues sur la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles.

Dans les cinq années qui ont suivi l'adoption du Programme d'action, beaucoup a été fait. Des progrès ont été accomplis dans certains des pays les moins avancés et quelques-uns d'entre eux sont sur le point de sortir du groupe des PMA. Par ailleurs, il reste beaucoup à faire et bien d'autres pays demeurent encore dans une situation très difficile.

Les PMA se sont employés à créer le meilleur milieu possible pour favoriser la croissance, le développement et la réduction de la pauvreté. Nous apprécions leur évaluation des succès et échecs de la mise en œuvre contenue dans la stratégie de Cotonou.

Comme les autres partenaires du développement, le Canada s'est mobilisé en réponse au Programme d'action de Bruxelles : un niveau sans précédent de notre aide au développement va maintenant aux PMA; nous avons amélioré l'accès au marché - les importations en provenance des PMA ont triplé récemment et nous avons accéléré l'allègement de la dette pour venir en aide aux PMA.

Le Canada continue d'orienter son aide vers les secteurs qui soutiennent directement les Objectifs du Millénaire pour le développement et préoccupent au plus haut point les PMA - bonne gouvernance (dont la liberté, la démocratie et les droits de la personne), éducation de base, santé (incluant le VIH/SIDA), le développement du secteur privé, la durabilité de l'environnement et l'égalité des sexes.

Les Canadiens ont fait une contribution dans tous les secteurs d'engagement du Programme d'action.

Nous soutenons le développement axé sur les personnes quand nous établissons nos cadres de programme-pays après consultation des gouvernements, de la société civile, du monde des affaires et des gens vivant dans la pauvreté;

Les Canadiens travaillent - et meurent quelquefois - aux côtés de leurs frères et sœurs dans des pays particulièrement fragiles comme l'Afghanistan et Haïti;

Nous participons activement à des initiatives d'aide au commerce et au Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce. Nous regrettons la suspension des pourparlers du cycle de développement de Doha. Nous attendons avec impatience leur reprise rapide, car ils constituent la meilleure façon de promouvoir le commerce comme outil de développement dans les PMA.

En dépit de nos efforts communs et d'un sens renouvelé de partenariat, Madame la Présidente, il y a beaucoup de place pour l'amélioration.

Le gouvernement que je représente se préoccupe surtout de l'efficacité de l'aide, pour que les partenaires du développement travaillent main dans la main avec les pays en développement de façon à obtenir les meilleurs résultats possibles par rapport aux sommes consacrées au développement.

Pour accomplir plus de progrès, les pays devront mettre sur pied les bonnes structures de gouvernance afin de faciliter le développement du secteur privé et ils devront respecter suffisamment les droits de la personne et la démocratie pour renforcer la confiance dans leurs gouvernements.

Pour conclure, Madame la Présidente, les résultats n'ont pas été aussi rapides et prévisibles que nous l'aurions voulu, mais ils viendront avec la mise en œuvre rapide du Programme d'action. C'est pour cette raison que nous devons poursuivre et accélérer nos efforts de façon à faire du Programme d'action une réussite.

La déclaration provisoire est pour nous une étape positive sur la voie du Programme d'action de Bruxelles et nous espérons qu'en 2011 des rapports feront état de la réalisation de progrès substantiels dans les pays les moins développés.

Merci.